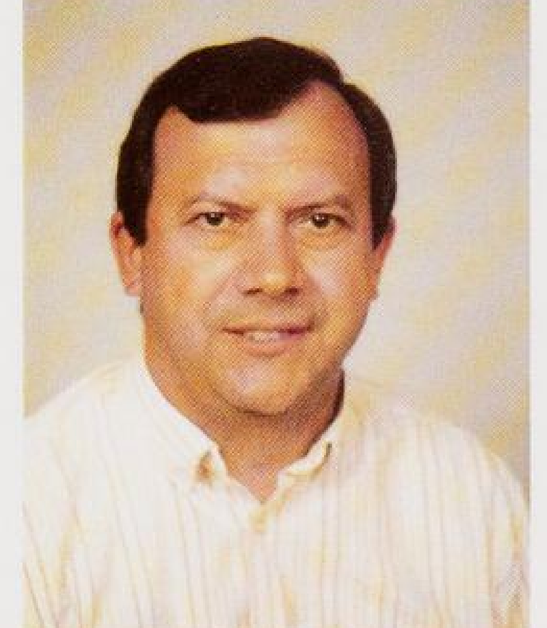
Jacques BICHET



Votre Député

Suppléant :

Hervé FRACHISSE

Maire de Froidefontaine

Elections Législatives du 5 Juin 1988

Mes Chers Amis de Belfort et du Territoire,

A vous qui m'avez élu en 1986, je dis ma gratitude.

A vous qui n'avez pas encore émis le même vote, je dis ma confiance.

– Depuis 2 ans, sans aucun parti pris, tous ceux d'entre vous qui ont eu recours à moi ont été écoutés, entendus et aidés ; aussi bien les jeunes à la recherche d'un emploi, les familles dispersées cherchant à se réunir, les retraités et pré-retraités pour la défense de leurs droits.

Ce qui a été commencé je souhaite le continuer avec vous et pour vous.

– Vous vous méfiez des grands mots et vous avez raison. Mais, former les jeunes et les moins jeunes, créer et moderniser les entreprises, améliorer les liaisons, ce ne sont pas que des mots : ce sont les emplois d'aujourd'hui et de demain pour lesquels il faut se battre sans relâche.

– L'Université de technologie de Sévenans sort de terre.

– Une nouvelle filière d'enseignement supérieur (DEA Energétique) se met en place à l'I.U.T. pour la rentrée.

J'y ai - comme d'autres - avec persévérance apporté ma pierre.

Je continuerai, comme je continuerai :

– A défendre un grand lycée pour le Sud du Territoire avec celui prévu au Champ de Mars.

– A accélérer la grande voie Belfort-Delle.

– A favoriser les "Pépinières" d'entreprises à Belfort - Delle - Grandvillars et Beaucourt.

Répéter sans cesse solidarité et justice sociale, c'est très facile, mais c'est du vent, sauf si l'on a les idées et la volonté de s'attaquer, avec cœur et ténacité, aux problèmes et aux soucis quotidiens des uns et des autres.

– Vous, père et mère de famille qui souhaitez devenir propriétaire de votre pavillon ou logement H.L.M., vous le pourrez avec un crédit total et des mensualités peu différentes de votre loyer. (Proposition de loi Bichet nº 1218 du 19 janvier 1988).

– Vous qui travaillez à l'usine depuis l'âge de 14 ou 15 ans, vous pourrez obtenir votre retraite à taux plein à partir de 56 ans. (Proposition de loi Bichet Nº 1141 du 11 décembre 1987).

Voilà deux lois que je propose au vote de l'Assemblée Nationale.

– Vous qui travaillez pour rien avec votre mari travailleur indépendant ou libéral, vous avez désormais une retraite à vous.

– Vous, mères de famille et fonctionnaires, c'est 3 ans au lieu de 2 que vous pourrez consacrer à chacun de vos enfants.

– Vous, les anciens des professions agricoles, vous bénéficiez désormais des mêmes avantages sociaux que les salariés.

– Vous, pénalisés par un handicap, vous pouvez aujourd'hui beaucoup plus facilement entrer dans la fonction publique.

Voilà quelques unes des mesures que, en juin 1987, j'ai fait voter par l'Assemblée.

En deux ans, j'ai comme l'on dit, mis les bouchées doubles : pourquoi ne pas vous avouer que j'ai très envie de continuer ce qui a été si bien commencé avec vous.

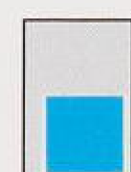
DEUX MOTS ENCORE :

– Ou bien notre Territoire sera gris monocolore et comme confisqué par un seul parti.

– Ou bien vous saurez préserver le carré de ciel bleu de la différence du dialogue et de l'espoir.

Vive le Territoire de Belfort - Vive la France.

Jacques BICHET
Conseiller Général de Belfort-Est
Député du Territoire de Belfort



VU LE CANDIDAT

Imp. SCHRAAG - Valdoie